

N° 523/2024/DRHF/DCH/SDGC

## DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu les nécessités de service ;

### DECIDE

**Article 1** : L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de :

- Chef de Service Coordination Institutionnelle ;
- Chef de Service Solutions et Plateformes Digitales.

**Article 2** : Peuvent être candidats aux postes de Chef de Service, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 2 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC
- Etre titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

**Article 3 :** Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

**Article 4 :** Les candidats sont tenus de déposer leur dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Développement et Gestion de Carrière de l'OMPIC, au plus tard le **28 juin 2024** à **16h30**.

**Article 5 :** Les descriptifs liés aux postes en question sont annexés à la présente décision.

**Article 6 :** La date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

**Article 7 :** La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

Casablanca, le 27/05/2024  
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office  
Marocain de la Propriété  
Industrielle et Commerciale  
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Service Coordination Institutionnelle
<p><b>Missions et descriptions du poste</b></p>	<p>Ce service est chargé d'assurer la coordination avec tous les registres locaux de commerce, ainsi qu'avec les autres départements partenaires concernés. Ainsi, il assure les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des mécanismes de coordination et d'entretien de relations de coopération avec les registres locaux de commerce et avec les acteurs régionaux ;</li> <li>- Traitement et délivrance des certificats, extraits et copies des actes et documents juridiques relatifs au Registre de Commerce ;</li> <li>- Gestion des demandes de renseignement sur le registre central du commerce ;</li> <li>- Suivi et contribution aux travaux de la commission nationale de suivi et de coordination ;</li> <li>- Gestion et traitement des réclamations en matière du registre central du commerce et du RBE ;</li> <li>- Suivi et contribution aux travaux du comité de coordination en matière de registre de commerce ;</li> <li>- Veille et suivi de l'évolution juridique portant sur le droit des sociétés et du code de commerce et proposition de modifications à apporter à la législation nationale en vigueur, en coordination avec les services concernés ;</li> <li>- Participation aux activités de sensibilisation, de promotion et de formation des utilisateurs du système de registre de commerce ;</li> <li>- Contribution aux travaux de partenariat national et aux actions de coopération internationale sur les questions du registre du commerce ;</li> <li>- Participation aux manifestations et conférences sur divers aspects liés au registre du commerce ;</li> <li>- Participation à la réalisation d'études et publications (Procédures, référentiels Rapports, Dépliants, Guides, ...) concernant le registre central du commerce.</li> </ul>
<p><b>Compétences et Conditions requises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 2 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;</li> <li>- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.</li> </ul>
<p><b>Rattachement hiérarchique</b></p>	<p>Direction Registre Central du Commerce et Accompagnement de l'Entreprise</p> <p>Départements Registre Central Du Commerce</p>





DESCRIPTIF DES POSTES

Code : FR-GRH-FDP  
Version : 1  
Date : 27/05/2024  
Page : 2 / 2

Identification du poste	Chef de Service Solutions et Plateformes Digitales
<b>Missions et descriptions du poste</b>	<p>Ce service est chargé de l'exploitation des plateformes collaboratives de l'OMPIC et des plateformes développées dans le cadre des projets menés avec les partenaires de l'OMPIC.</p> <p>Il est en charge, principalement, des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Exploitation et gestion des plateformes de l'OMPIC ;</li><li>- Assistance technique des utilisateurs dans l'exploitation des systèmes développés ;</li><li>- Exploitation et gestion des plateformes menées avec des partenaires de l'OMPIC ;</li><li>- Contribution dans la définition de la stratégie transformation digitale de l'OMPIC ;</li><li>- Elaboration des tableaux de bord avancés pour l'administration et le monitoring des plateformes digitales de l'OMPIC ;</li><li>- Elaboration des termes de référence pour le lancement des procédures d'achat de systèmes et prestations de service dans le domaine le concernant.</li></ul>
<b>Compétences et Conditions requises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 2 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;</li><li>- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.</li></ul>
<b>Rattachement hiérarchique</b>	<p>Direction Transformation Digitale Département Plateformes Digitales Et Data</p>

